

SEANCE D'INSTALLATION DU 6 JUIN 2011

Président : M. Damien BONFANTI
Vice-président : M. Roger GOLAY
Secrétaire : Mme Louise REY
Membres : M. Cedric ANNEN, Mme Corinne FLOREY BARDET

Sont présents :

Mme Lucia BARBEY, M. Alessandro CALABRESE, Mme Vally CARTER, Mme Martine CASUTT, M. Xavier COULIN, Mme Carole ESTOPPEY, M. Christian FLURY, M. Jean FONTAINE, M. Thierry FRANCIOLI, Mme Maria-Belen GOMEZ, M. Christian HAAS, M. Pierre JAQUET, Mme Anne-Claude JUILLERAT VAN DER LINDEN, M. Benoit KAUFFMANN, M. Pierre MANCINO, M. Philippe MARTIGNANO, M. Alain MATHIEU, M. Cyril MIZRAHI, M. Philippe PERRENOUD, M. Dominique PERRIN, M. Frédéric PROGIN, M. André PYTHON, M. Bruno REOLON, Mme Suzanne RICHERT, M. Damien SIDLER, M. Bernard TOMASELLI, Mme Nathalie VERGAIN, M. Cédric VINCENT

Excusés : M. Yves FAVRE, Mme Luisa PENTZKE

Assistent à la séance : M. François BAERTSCHI, Maire
M. Frédéric RENEVEY,
M. François LANCE, Conseillers administratifs
Mme Erika CRISAFULLI, Secrétaire

ORDRE DU JOUR :

- 1) Photo de groupe
- 2) Lecture par le doyen d'âge de l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 avril 2011 validant les élections des Conseils municipaux du 13 mars 2011, publié dans la Feuille d'avis officielle (FAO) du 15 avril 2011 p. 2
- 3) Prestation de serment des Conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge p. 2
- 4) Election du Président du Conseil municipal p. 3
- 5) Prestation de serment du doyen d'âge p. 3
- 6) Election des autres membres du Bureau du Conseil municipal p. 4
 - Vice-président, Secrétaire, 3 membres
- 7) Nomination des diverses commissions :
 - Fixation des commissions p. 5
 - Fixation de l'effectif des commissions p. 5
 - Nomination des membres p. 6
- 8) Désignation des représentants du Conseil municipal à : p. 9
 - Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale (5)
 - Conseil d'administration de la Fondation communale pour le logement des personnes âgées (6)
 - Conseil d'administration de Télélancy SA (1)
 - Commission d'exploitation du stade de Lancy-Florimont (5)

Séance d'installation du 6 juin 2011

- Commission consultative du Fonds d'art visuel (1)
- Fondation communale immobilière (6)
- Conseil consultatif de Lancy TV (6)

9) Communications du Conseil administratif**p. 10**

* * * * *

1) PHOTO DE GROUPE

2) LECTURE PAR LE DOYEN D'ÂGE DE L'ARRÊTE DU CONSEIL D'ETAT DU 13 AVRIL 2011 VALIDANT LES ELECTIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 13 MARS 2011, PUBLIE DANS LA FEUILLE D'AVIS OFFICIELLE (FAO) DU 15 AVRIL 2011

M. JAQUET : (Lecture)

*« Le Conseil d'Etat,**Vu l'article 77, alinéa 1 et 3, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982 ;**Vu l'arrêté du 16 mars 2011, constatant les résultats de l'élection des conseillers municipaux, du 13 mars 2011, publié dans la Feuille d'avis officielle, du vendredi 18 mars 2011 ;**Vu que l'élection des conseillers municipaux peut ainsi être validée ;*

Arrête :

*1. L'élection des conseillers municipaux, du 13 mars 2011, des communes de Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Dardagny, Genève, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Vernier, Versoix et Veyrier est validée ».***3) PRESTATION DE SERMENT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ENTRE LES MAINS DU DOYEN D'ÂGE**

M. JAQUET : (lecture de la formule du serment)

*« Je jure ou je promets solennellement :**d'être fidèle à la République et canton de Genève ;**d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;**de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer ».*

Séance d'installation du 6 juin 2011

M. JAQUET : chaque Conseiller, à l'appel de son nom, lève la main droite et répond par les mots « je le jure » ou « je le promets ». Il est pris acte de son serment.

ANNEN Cedric - Je le promets	KAUFFMANN Benoit - Je le promets
BARBEY Lucia - Je le promets	MANCINO Pierre - Je le promets
BONFANTI Damien - Je le promets	MARTIGNANO Philippe - Je le promets
CALABRESE Alessandro - Je le promets	MATHIEU Alain - Je le promets
CARTER Vally - Je le promets	MIZRAHI Cyril - Je le promets
CASUTT Martine - Je le jure	PERRENOUD Philippe - Je le promets
COULIN Xavier - Je le promets	PERRIN Dominique - Je le promets
ESTOPPEY Carole - Je le promets	PROGIN Frédéric - Je le jure
FLOREY-BARDET Corinne - Je le jure	PYTHON André - Je le promets
FLURY Christian - Je le promets	REOLON Bruno - Je le jure
FONTAINE Jean - Je le jure	REY Louise - Je le jure
FRANCIOLI Thierry - Je le jure	RICHERT Suzanne - Je le promets
GOLAY Roger - Je le promets	SIDLER Damien - Je le promets
GOMEZ Maria-Belen - Je le promets	TOMASELLI Bernard - Je le jure
HAAS Christian - Je le jure	VERGAIN Nathalie - Je le jure
JUILLERAT VAN DER LINDEN Anne-Claude - Je le promets	VINCENT Cédric - Je le jure

4) ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL

M. JAQUET : y a-t-il des propositions ?

M. MATHIEU : le groupe des Verts propose M. Damien BONFANTI à la fonction de Président du Conseil municipal pour l'exercice 2011-2012

M. BONFANTI est élu par acclamation.

5) PRESTATION DE SERMENT DU DOYEN D'ÂGE

M. BONFANTI : M. JAQUET, après lecture de la formule de serment, je vous prie de répondre par « Je le jure » ou « Je le promets ».

« Je jure ou je promets solennellement :

d'être fidèle à la République et canton de Genève ;

d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;

de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer ».

M. JAQUET : je le promets.

Séance d'installation du 6 juin 2011

M. BONFANTI : Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers administratifs, chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je tiens sincèrement à vous remercier pour la confiance que vous me témoignez en me nommant à la tête du Conseil municipal pour une année.

Je remercie mon groupe, les Verts, de m'avoir choisi pour le représenter en espérant qu'il ne regrettera pas son choix.

Pour cette nouvelle législature qui débute, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue et vous félicite pour votre élection. J'ai aussi une pensée émue pour les sortants et les candidats qui n'ont pas été élus ou réélus. Sans oublier le Conseil administratif brillamment réélu, à savoir, Monsieur le Maire, Frédéric RENEVEY, ainsi que François LANCE et François BAERTSCHI.

Quant aux nouveaux collègues du Conseil municipal, je souhaite qu'ils trouvent rapidement leur marque pour que nous puissions aller de l'avant et qu'ils y soient aidés par les anciens.

Je suis en outre très reconnaissant envers l'ensemble des collaborateurs administratifs, les chefs de service qui donnent de leur temps lors des commissions et qui suivent souvent les séances du Conseil municipal.

Toute ma gratitude va à la Secrétaire générale, Madame DE GARRINI et à la secrétaire du Conseil municipal, Madame CRISAFULLI, ainsi qu'à Messieurs ANDREY et BREDA qui font en sorte que les séances du Conseil municipal se déroulent au mieux.

Enfin, je n'oublie pas de saluer et remercier le public qui est venu ce soir voir un proche ou assister comme à son habitude à une de nos séances.

Avant de reprendre le cours de l'ordre du jour, j'aimerais vous faire part de mon souhait de pouvoir présider dans cet hémicycle des débats certes passionnés mais constructifs, des prises de parole convaincantes mais mesurées, des propositions séduisantes mais intègres. Chacun d'entre nous ne doit pas oublier que nous représentons la population lancéenne et que celle-ci est en droit d'attendre de nous un comportement irréprochable lors des séances tout comme lors des commissions.

Si je ne nie pas la nécessité d'un certain enthousiasme lors des débats, j'en serai toutefois le régulateur pour qu'ils ne se transforment pas en débordement irrespectueux et que s'installe un climat hostile au sein de cet hémicycle.

Si nos idées divergent, il n'en reste pas moins que l'objectif à atteindre reste le même pour tous les groupes ici présents, à savoir l'intérêt général de nos habitants, sachez vous en rappeler durant ces quatre prochaines années.

Je vous remercie de votre attention.

6) ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL Vice-président, Secrétaire, 3 membres

M. BONFANTI : élection au poste de Vice-présidence.

M. PYTHON : le Mouvement citoyen genevois propose M. Roger GOLAY à la Vice-présidence.

M. GOLAY est élu par acclamations.

Séance d'installation du 6 juin 2011

M. BONFANTI : élection au poste de Secrétaire
M. PROGIN : le groupe PDC propose Mme Louise REY.

Mme REY est élue par acclamations.

M. BONFANTI : Election de trois membres du Bureau.
M. MIZRAHI : le groupe socialiste propose Mme Luisa PENTZKE, que j'excuse pour son absence ce soir.

Mme PENTZKE est élue par acclamations.

M. COULIN : le groupe PLR propose M. Cedric ANNEN.

M. ANNEN est élu par acclamations.

M. PERRENOUD : le groupe UDC propose Mme Corinne FLOREY BARDET.

Mme FLOREY BARDET est élue par acclamations.

7) NOMINATION DES DIVERSES COMMISSIONS **Fixation des commissions** **Fixation de l'effectif des commissions** **Nomination des membres**

Fixation des commissions

M. BONFANTI : sur proposition du Conseil administratif et en accord avec les représentants des partis politiques au sein du Conseil municipal, les commissions suivantes sont prévues pour la législature 2011 - 2015 :

- Administration, affaires économiques et communication
- Affaires sociales
- Aménagement du territoire
- Culture
- Environnement et développement durable
- Finances et gestion des immeubles locatifs
- Sécurité
- Sports
- Travaux et constructions

Fixation de l'effectif des commissions

Suite à la rencontre avec les chefs de groupe au sein du Conseil municipal, l'effectif des commissions a été revu et proposé comme suit :

Les commissions suivantes seront composées de 11 membres et réparties de la manière suivante :

- Administration, affaires économiques, et communication : composée de 3 membres MCG, 2 membres PS, 2 membres Verts, 2 membres PDC, 1 membre PLR, et 1 membre UDC
- Affaires sociales : composée de 3 membres PS, 2 membres MCG, 2 membres Verts, 2 membres PDC, 1 membre PLR, et 1 membre UDC

Séance d'installation du 6 juin 2011

- Finances et gestion des immeubles locatifs : composée de 3 membres PS, 2 membres MCG, 2 membres Verts, 2 membres PDC, 1 membre PLR, et 1 membre UDC
- Sécurité : composée de 3 membres MCG, 2 membres PS, 2 membres Verts, 2 membres PDC, 1 membre PLR, 1 membre UDC
- Travaux et constructions : composée de 3 membres MCG, 2 membres PS, 2 membres Verts, 2 membres PDC, 1 membre PLR et 1 membre UDC.

Les commissions restantes seront composées de 10 membres dont la répartition est la suivante :

- Aménagement du territoire : composée de 2 membres MCG, 2 membres PS, 2 membres Verts, 2 membres PDC, 1 membre PLR et 1 membre UDC
- Culture : composée de 2 membres MCG, 2 membres PS, 2 membres Verts, 2 membres PDC, 1 membre PLR et 1 membre UDC
- Environnement et développement durable : composée de 2 membres MCG, 2 membres PS, 2 membres Verts, 2 membres PDC, 1 membre PLR et 1 membre UDC
- Sports : composée de 2 membres MCG, 2 membre PS, 2 membre Verts, 2 membre PDC, 1 membre PLR et 1 membre UDC.

Nomination des membres

Nous allons maintenant parcourir les neuf commissions. Je propose aux chefs de groupes de nous faire partager les propositions des Conseillères et Conseillers de leur parti qui vont siéger dans les commissions. Nous commençons par les commissions constituées de 11 membres :

Commission de l'administration et affaires économiques - Dicastère de M. LANCE

MCG : M. Bruno REOLON, Mme Lucia BARBEY et M. Jean FONTAINE

Socialiste : Mme Luisa PENTZKE et Mme Maria GOMEZ

Les Verts : Mme Anne-Claude JUILLERAT VAN DER LINDEN et M. Damien SIDLER

M. PROGIN : j'en profite pour vous dire que notre chef de groupe sera M. Yves FAVRE que je vous prie d'excuser ce soir.

PDC : Mme Louise REY et Mlle Nathalie VERGAIN

PLR : M. Cedric ANNEN

UDC : Mme Corinne FLOREY BARDET

Commission des affaires sociales - Dicastère de M. BAERTSCHI

MCG : Mme Lucia BARBEY et M. Bruno REOLON

Socialiste : Mme Maria GOMEZ, Mme Vally CARTER, M. Pierre JAQUET

Les Verts : M. Damien BONFANTI et Mme Anne-Claude JUILLERAT VAN DER LINDEN

PDC : Mme Martine CASUTT et Mlle Nathalie VERGAIN

PLR : M. Xavier COULIN

UDC : Mme Corinne FLOREY BARDET

Séance d'installation du 6 juin 2011

Commission des finances et gestion des immeubles locatifs - Dicastère de M. LANCE

MCG : M. André PYTHON et M. Roger GOLAY

Socialiste : Mme Maria GOMEZ, M. Philippe MARTIGNANO et M. MIZRAHI

Les Verts : M. Dominique PERRIN et M. Alain MATHIEU

PDC : M. Frédéric PROGIN et Mme Louise REY

PLR : M. Cédric VINCENT

UDC : Mme Corinne FLOREY BARDET

Commission de la sécurité - Dicastère de M. LANCE

MCG : M. Christian FLURY, M. Bruno REOLON et M. Bernard TOMASELLI

Socialiste : M. Pierre JAQUET et M. Pierre MANCINO

Les Verts : M. Dominique PERRIN et M. Alain MATHIEU

PDC : M. Frédéric PROGIN et Mme Louise REY

PLR : M. Xavier COULIN

UDC : M. Philippe PERRENOUD

Commission des travaux et constructions - Dicastère de M. RENEVEY

MCG : M. Jean FONTAINE, M. Thierry FRANCIOLI et M. Roger GOLAY

Socialiste : M. Pierre MANCINO et M. Philippe MARTIGNANO

Les Verts : M. Damien BONFANTI et M. Damien SIDLER

PDC : Mme Martine CASUTT et M. Yves FAVRE

PLR : M. Cedric ANNEN

UDC : M. Philippe PERRENOUD

Commission de l'aménagement du territoire - Dicastère de M. BAERTSCHI

MCG : M. Jean FONTAINE et M. André PYTHON

Socialiste : M. Alessandro CALABRESE et M. Cyril MIZRAHI

Les Verts : M. Damien BONFANTI et Mme Suzanne RICHERT

PDC : M. Yves FAVRE et M. Christian HAAS

PLR : Mme Carole ESTOPPEY

UDC : Mme Corinne FLOREY BARDET

Séance d'installation du 6 juin 2011

Commission de la culture - Dicastère de M. LANCE

MCG : M. Christian FLURY et M. Benoit KAUFFMANN

Socialiste : M. Pierre JAQUET et M. Pierre MANCINO

Les Verts : Mme Anne-Claude JUILLERAT VAN DER LINDEN et Mme Suzanne RICHERT

PDC : Mme Martine CASUTT et M. Christian HAAS

PLR : M. Xavier COULIN

UDC : Mme Corinne FLOREY BARDET

Commission de l'environnement et du développement durable- Dicastère de M. RENEVEY

MCG : M. Benoit KAUFFMANN et M. Bernard TOMASELLI

Socialiste : M. Alessandro CALABRESE et Mme Luisa PENTZKE

Les Verts : M. Dominique PERRIN et M. Damien SIDLER

PDC : M. Christian HAAS et Mlle Nathalie VERGAIN

PLR : M. Cédric VINCENT

UDC : M. Philippe PERRENOUD

Commission des sports - Dicastère de M. RENEVEY

MCG : Mme Lucia BARBEY et M. Thierry FRANCIOLI

Socialiste : Mme Vally CARTER et M. Philippe MARTIGNANO

Les Verts : M. Alain MATHIEU et Mme Suzanne RICHERT

PDC : M. Yves FAVRE et M. Frédéric PROGIN

PLR : Mme Carole ESTOPPEY

UDC : M. Philippe PERRENOUD

Je précise que la Commission des affaires sociales, lors de sa première séance, devra désigner un représentant du Conseil municipal pour :

- les centres de loisir,
- les terrains d'aventures,
- les maisons de quartier
- et les locaux autogérés.

Je vous propose de valider l'ensemble de ces nominations par des applaudissements.

Je tiens à rappeler que l'élection aux postes des présidences et des vice-présidences des commissions se fera lors de la première séance de chacune de celles-ci.

Séance d'installation du 6 juin 2011

- 8) **DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL A**
Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale (5)
Conseil d'administration de la Fondation communale pour le logement des personnes âgées (6)
Conseil d'administration de Télélancy SA (1)
Commission d'exploitation du stade de Lancy-Florimont (5)
Commission consultative du Fonds d'art visuel (1)
Fondation communale immobilière (6)
Conseil consultatif de Lancy TV (6)
-

Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale (5 personnes) :

Les Verts : M. Alain MATHIEU
MCG : M. Jean FONTAINE
PLR : M. Michel DEDERDING
PDC : M. Michele COLEONI
Socialiste : M. Christian MARCHIANDO

Conseil d'administration de la Fondation communale pour le logement des personnes âgées (6 personnes) :

Les Verts : Mme Anne-Claude JUILLERAT VAN DER LINDEN
UDC : Mme Corinne FLOREY BARDET
PLR : M. John LINGG
MCG : Mme Lucia BARBEY
Socialiste : M. Javier ALONSO
PDC : Mme Corinne GACHET CREFIELD

Conseil d'administration de Télélancy SA (1 personne) :

Socialiste : M. Christo SABEV

Commission d'exploitation du stade de Lancy-Florimont (5 personnes) :

Les Verts : M. Huseyin TEMEL
UDC : M. Philippe PERRENOUD
MCG : M. Armando COUTO
PLR : M. Xavier FRANÇAIS
PDC : M. Henri GILLET

Commission consultative du Fonds d'art visuel (1 personne) :

Pour cette commission, il s'agit du/de la Président/e de la Commission de la culture qui sera déterminé/e lors de la première séance de commission.

Fondation communale immobilière (6 personnes) :

Les Verts : M. Alain MATHIEU
UDC : Mme Corinne FLOREY BARDET
MCG : M. Roger GOLAY
PLR : M. Cedric ANNEN
Socialiste : M. Alessandro CALABRESE
PDC : M. Yves FAVRE

Séance d'installation du 6 juin 2011

Conseil consultatif de Lancy TV (6 personnes) :

Les Verts : M. Damien BONFANTI
PDC : Mme Louise REY
MCG : M. André PYTHON
Socialiste : Mme Maria GOMEZ
UDC : M. Philippe PERRENOUD
PLR : M. Cedric ANNEN

Ces nominations sont confirmées par des acclamations.

9) COMMUNICATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

M. RENEVEY : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs du public,

J'ai le plaisir et l'honneur de vous adresser quelques mots, au nom du Conseil administratif, afin de vous faire part d'un certain nombre d'intentions de notre Conseil à l'aube de cette nouvelle législature. Je m'excuse, d'ores et déjà, d'être plus prolixe que d'ordinaire.

Tout d'abord, recevez, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, toutes nos félicitations pour votre élection. C'est une charge passionnante au service de la collectivité. En tant qu'élus du peuple, vous avez quelques pouvoirs mais surtout beaucoup de responsabilités. N'oubliez jamais que vous travaillez, malgré des sensibilités politiques parfois très différentes, pour le bien de tous les habitants de cette commune que nous aimons tous. Un mot de bienvenue particulier aux nouveaux élus et soyez assurés d'avoir tout notre soutien.

Je dois vous informer de la composition du Conseil administratif pour la législature 2011-2015.

Pour l'année 2011-2012, M. BAERTSCHI sera vice-président, M. LANCE, membre du Conseil administratif et j'ai l'honneur de prendre le titre de Maire.

Pour 2012-2013, M. BAERTSCHI, Maire, M. RENEVEY, vice-président et M. LANCE, membre.

Pour 2013-2014, M. LANCE, Maire, M. BAERTSCHI, vice-président et M. RENEVEY, membre.

Pour la dernière année, M. RENEVEY, Maire, M. LANCE, vice-président et M. BAERTSCHI, membre.

Jean-Paul Sartre, figure emblématique de l'existentialisme, expliquait que l'« existence précède l'essence ». L'être humain, tout d'abord, existe. Il apparaît à la vie. Il aurait tout aussi bien pu ne pas naître. C'est la contingence. Il n'y a pas de nature humaine, pas d'essence préalable. L'être humain doit donc construire son essence, se construire lui-même. « L'Homme n'est rien d'autre que ce qu'il se fait » selon Sartre.

Un Conseil administratif « apparaît » au soir des élections, il existe, il est contingent. Il aurait pu être tout autre mais ce n'est pas le cas. Ce sont des personnes d'horizons divers qui se retrouvent afin de siéger ensemble. Il n'y a pas d'essence comme préalable. L'existence de ce Conseil précède donc son essence. C'est le projet, le programme, qu'il va se donner qui fera de lui ce qu'il est. En ce sens, ce Conseil est un projet, où rien n'existe avant lui et où il est ce qu'il projette d'être.

Séance d'installation du 6 juin 2011

Mais alors, me direz-vous, quel est ce projet ? C'est un projet du vivre ensemble. Nos actions visent une commune où l'on se soucie d'autrui, où l'individualisme n'a pas force de loi, une commune où l'on se soucie des jeunes générations autant que des plus âgées, une commune où le développement durable n'est pas un slogan racoleur mais une véritable ligne de conduite, où la sécurité n'est pas faite que de répression, mais aussi de prévention. Une commune qui doit s'urbaniser mais pas n'importe comment ni à n'importe quel prix.

Nous souhaitons ainsi :

- Continuer la politique active d'achats de terrain partout où cela est possible afin d'être partie prenante du développement de notre commune.
- Continuer à pouvoir offrir, que ce soit directement ou par le biais de la Fondation immobilière communale, des logements aux loyers accessibles dans un environnement agréable.
- Maintenir le cap sur les prestations sociales dans une société qui se fragilise. Nous souhaitons ainsi renforcer nos actions sur l'insertion professionnelle des jeunes et le soutien aux familles, plus particulièrement aux familles monoparentales ou séparées, souvent plus touchées que les autres par la précarité.
- Continuer une politique volontariste d'augmentation des places dans les espaces de vie infantine.
- Permettre la participation citoyenne par l'instauration de contrats de quartier.
- Améliorer la sécurité par une politique volontariste d'engagement de candidats APM, le renforcement des horaires d'intervention des patrouilles intercommunales, le renforcement de la collaboration avec tous les acteurs de la sécurité et des réseaux sociaux ainsi que la pose raisonnable de caméras de surveillance.
- Maintenir voire renforcer l'offre culturelle par le soutien des jeunes artistes, l'aide aux associations qui promeuvent des spectacles de qualité et poursuivre notre politique de sensibilisation à la culture auprès de la population, plus particulièrement auprès de nos enfants.
- Maintenir le cap pour des réalisations sociale, culturelle et sportive à Lancy-Sud.
- Continuer notre politique de rénovation de nos bâtiments publics et de nos infrastructures telles que routes, parcs, etc.
- Diminuer notre impact sur l'environnement par une politique dynamique sur deux éléments pour lesquels une influence communale est possible, à savoir l'énergie et la mobilité.
- Modérer le trafic dans nos quartiers en incitant les automobilistes à emprunter les axes principaux, favoriser la mobilité douce et renforcer la sécurité des habitants.
- Renforcer la politique sportive par la création d'un service de l'environnement et des sports.
- Permettre la pratique du sport pour tous.
- Renforcer nos liens avec les communes voisines afin de permettre des réalisations et des synergies régionales et d'être plus fort pour défendre nos intérêts vis-à-vis du Canton.

La liste présentée ici ne doit pas être perçue comme une liste exhaustive des projets à venir, mais plutôt comme des lignes forces de notre engagement pour cette législature.

Nous aurons besoin, pour permettre la réalisation de ces objectifs ambitieux, de moyens pour financer ces infrastructures et ces différents soutiens à notre population. Nous avons aujourd'hui la chance de pouvoir à la fois engager des investissements importants et baisser la dette communale. Pour permettre la continuité de cette politique, nous serons attentifs au projet des autorités cantonales de suppression de la taxe professionnelle et de la baisse des impôts des personnes morales, afin de proposer conjointement avec les autres communes une nouvelle péréquation qui devra éviter de préteriter notre situation financière.

Nous sommes déterminés à travailler à vos côtés dans un souci du bien commun pendant ces quatre prochaines années.

Je vous remercie de votre attention.

Séance d'installation du 6 juin 2011

M. BONFANTI : avant de clore cette séance d'installation, je tiens à vous communiquer que vous êtes tous invités à une verrée au Carnotzet après la séance.

La séance est levée à 19h20

La Secrétaire :

Louise REY

Le Président :

Damien BONFANTI